



37^{ème} RALLYE REGIONAL DU BOCAGE

1er & 2 Septembre 2018

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	des réception du visa
Ouverture des engagements :	des parution du présent règlement
Clôture des engagements :	Lundi 20 août 2018 minuit (cachet de la poste faisant)
Parution du road-book :	31/08/2018 à 9h00 tabac presse 70 rue Saint Pierre et Miquelon Tessy Bocage
Dates et heures des reconnaissances :	31/08/2018 de 10h00 à 18h00 01/09/2018 de 8h30 à 16h00
Vérifications des documents et des voitures le	01/09/2018 de 9h00 à 16h00 (Art 1.3P)
Heure de mise en place du parc de départ :	01/09/2018 à partir de 9h15 Parking derrière la mairie
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	01/09/2018 à 15h00 mairie de Tessy Bocage
Tableau d'affichage de l'épreuve :	Parc de départ place de la mairie
Publication des équipages admis au départ I :	01/09/2018 à 17h00
Publication des heures et ordres de départ 1 ^{ère} Etape :	01/09/2018 à 17h00
Départ de la 1 ^{ère} Etape :	01/09/2018 à 18h00 place de la mairie
Arrivée de la 1 ^{ère} Etape :	01/09/2018 à 19h03 parking derrière la mairie
Publication des résultats de la 1 ^{ère} Etape :	01/09/2018 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Publication des heures et ordres de départ 2 ^{ème} Etape :	01/09/2018 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Départ de la 2 ^{ème} Etape :	02/09/2018 à 8h30 place de la mairie
Arrivée de la 2 ^{ème} Etape :	02/09/2018 à 16h13 parking derrière la mairie
Publication des résultats de la 2 ^{ème} Etape :	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix :	02/09/2018 salle des fêtes de Tessy Bocage

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ASA DU BOCAGE organise le 1er et 2 Septembre 2018 .en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la ligue Régional de Sport Automobile de Normandie sous le numéro **43** en date du **20 juin 2018** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **491** en date du **20 juin 2018**

Comité d'Organisation

Président : **Mr Philippe LEREDDE**

Membres : **Mr Michel TOUPET , Mr Didier POTET , Mr Yves RABEC**

Secrétariat du Rallye, Adresse : **Asa Du Bocage 25 Route de la chapelle 50210 OUVILLE**

Téléphone : 02.33.45.73.13. ou 06.61.59.70.98 E-mail toupetmi@wanadoo.fr

Permanence du Rallye : Mairie Tessy Bocage

Lieu, date, horaire : Le 1er et 2 Septembre 2018 de 8h00 à 21h00

Organisateur technique

Nom : Mr TOUPET Michel

Adresse : 25 Route de la chapelle 50210 OUVILLE

1.1P. OFFICIELS

Président du collège des commissaires Sportifs	QUERU Sylvie	Licence : 1314 / 14922
Commissaire Sportif :	MARIE Alain	Licence : 1318 / 5846
	FAULIN-LECAT Christine	licence : 1318 / 126053
Directeur de Course :	MARIE Franck	Licence : 1318 / 5847
Directeur de Course Adjoint :	FAULIN Jean Yves	licence : 1318 / 11116
	OVIEVE Alain	Licence : 1318 / 196080
Directeur de course ES : 1 / 2 / 4 / 6	DENIS Didier	Licence : 1318 / 162362
	GIRARD Roger	Licence : 1315 / 23809
Directeur de course ES : 3 / 5 / 7	HELYE Francis	Licence : 1305 / 1752
	JEANVRAIN Michel	Licence : 1318 / 134502
Responsable de la mise en place :	LEREDDE Philippe	Licence : 1314 / 13064
Médecin Chef :	Dr DE LINA MARTINS Vitor	Licence : 1314 / 158389
	Dr ZARB Michel	
Commissaires Technique responsable :	FOUREE Jean Pierre	Licence 1318/ 2364
Commissaire Technique	QUERU William	Licence 1314 / 14922
	BOURNEX Jean Luc	licence 1315 / 11351
	GUILLEUX Patrick	Licence 1314 / 55340
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	LE MASLE Danielle	Licence 1314 / 1087
	LENGLINE Virginie	Licence 1314 / 192460
Responsable des commissaires :	LEREDDE Martine	Licence 1314 / 188848
Chronométrateur :	HENNEBOIS Laurent	Licence 1318 / 205961
	HAREL Hervé	Licence 1314 / 230034
	MILLET René	Licence 1314 / 47927
	Nombre de postes commissaires :	
	Etape 1 : Es 1 7	
	Etape 2 : Es 2 7 Es 3 10	
	Nombre de commissaires pour les 2 étapes	24
	Nombre ambulances	2

1.2P. ELIGIBILITE

Le 37ème RALLYE REGIONAL DU BOCAGE compte pour :

- La coupe de France des rallyes 2018 – coefficient 2
- Le championnat de la ligue Régional Automobile de Normandie 2018
- Le Challenge des Sponsors de L'A.S.A du BOCAGE

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives: 01/09/2018 de 9h00 à 16h00 salle des fêtes de TESSY BOCAGE
vérifications techniques : ... 01/09/2018 DE 9H15 à 16h15 route de PONFARCY

Les vérifications finales seront effectuées : Garage Auto Mathelen route de saint lô 50420 FERVACHES
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 37^{ème} RALLYE du BOCAGE doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 20 / 08 / 2018 minuit

ASA DU BOCAGE
Mr Michel TOUPET
25 Route de la chapelle
50210 OUVILLE
Tél 02 33 45 73 13 ou 06 61 59 70 98
E-mail : toupetmi@wanadoo.fr

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 300 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 600 € (x 2)

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Une retenue de 40% sur l'engagement sera appliquée pour tout désistement non justifié après le 21 août 2017

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée : Route de SAINT LO

Extincteur, bâche obligatoire pour l'assistance

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P IDENTIFICATION DES VOITURES . ET PUBLICITE

5.1 IDENTIFICATION DES VOITURES

Conformément aux dispositions d'identification des voitures de rallye

5.2 PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont ou seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 37^{ème} rallye du bocage représente un parcours de 107,600 km.

Il est divisé en 2,étapes et 4 sections.

Il comporte 3 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,900 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 d'une longueur de 4,200 kms
ES 2-4-6 d'une longueur de 5,700 kms
ES 3-5-7 d'une longueur de 6,200 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

Pour la deuxième étape, les concurrents partiront dans l'ordre du classement de l'ES1

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le :

Vendredi 31 / 08 / 2018 de 9h00 à 18h00.

Samedi 01 / 09 / 2018 de 8h30 à 16h 00

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange ou combinaison orange
- Chef de poste : chasuble + badge

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Prix en Chèque

	Classement général	Classement féminin	Classes	
1er	400€	300€	300€	de 1 à 5 partants
2ème	300€		200€	De 6 à 10 partants
3ème	250€		150€	De 11 à 14 partants
4ème	150€		100€	+ 15 partants
<i>Dans les classes ou il n'y a que trois partants, le prix de 1^{er} de classe sera diminué de 50%</i>				

Classement par classe :

Les classes A8 – FA8 sont confondues

Les classes A6 – A6K – FA6K –FA6 sont confondues

Les classes R1A et R1B sont confondue (classe R1)

Les classes R3C – R3D – R3T sont confondues (classe R3)

les classes A7K - FA7K – FA7 – A7 sont confondues

les classes FA5K – FA5 – A5K – A5 sont confondues

les classes R2A – R2B sont confondues (classes R2)

Coupes de scratch et de groupe cumulables

Coupes de groupe et de classe non cumulable

Une coupe sera remise aux trois premiers du classement général ,aux premiers de groupe et de classe

Une coupe sera remise à deux commissaire dans chaque ES

La remise des prix se déroulera le dimanche 2 septembre 2018 vers 19h00 à la salle des fêtes de TESSY BOCAGE

Les prix et coupes, ne seront remis qu'aux équipages présents